



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 avril à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 avril, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI	à	M. SBRAGGIA
M. VANNUCCI	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme OTTAVY
M. CAU	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. KERVELLA

Etaient absents :

Mme FELICIAGGI, M. RENUCCI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 avril 2015

Délibération N°2015/143

Budget et proposition de programmation relative au Patrimoine : Année 2015

M. le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio labellisée *Ville d'art et d'histoire*, le 15 novembre 2012 par le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, a contractualisé son engagement avec l'État (ministère de la Culture et de la Communication) et la région (Collectivité territoriale de Corse) le 27 mai 2013 en signant la convention « Ajaccio, Ville d'art et d'histoire ».

Ce label permet à Ajaccio d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique de valorisation du patrimoine forte et volontariste, telle que peut l'ambitionner la ville.

Cette politique de valorisation se décline en 2015 au travers de plusieurs programmes d'action :

- valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale : conférences, expositions, rencontres, etc ;
- développer une politique des publics ;
- sensibiliser les habitants, les visiteurs et les professionnels à leur environnement architectural et paysager ;
- associer les professionnels du patrimoine aux différentes actions ;
- initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine ;
- accueillir les visiteurs.

Ces actions sont menées par la direction de la Culture et du Patrimoine de la ville et s'adressent à tous les publics.

La convention *Ville d'art et d'histoire* détermine les types d'actions susceptibles d'être soutenus financièrement et fixe les modalités d'accompagnement suivant le déroulement de la convention sur 5 années.

I. Des animations autour du patrimoine

1. Les ateliers du patrimoine

Les conventions *Ville et Pays d'art et d'histoire* ont fait de l'éducation des jeunes au patrimoine et à l'urbanisme une priorité.

Des activités de découverte sont proposées tout au long de l'année pour sensibiliser le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine de la ville, en temps scolaire et hors temps scolaire.

- "Le club archéo" en partenariat avec le LRA Laboratoire régional d'archéologie : mise en place des ateliers d'initiation à l'archéologie. Destinés à des enfants âgés de 6 à 11 ans, ils ont eu lieu tous les mercredis hors vacances scolaires ;
- Atelier de "sensibilisation à l'architecture et au patrimoine" en partenariat avec le CAUE de Corse-du-Sud : mise en place en milieu scolaire d'un atelier de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine de la ville ;
- Atelier "Design ta ville" ;
- Atelier "Jardin et patrimoine" avec le CPIE d'Ajaccio : le but de cet atelier est de faire connaître le site des Milelli et son histoire, mais également de sensibiliser les enfants au paysage et à l'environnement à travers différentes expressions artistiques ;
- Atelier "Viens peindre ta frise" : le but de cet atelier est de sensibiliser les enfants de façon ludique à l'architecture de la ville et aux éléments de décoration qui la composent ;
- Atelier "Découverte de la bibliothèque Fesch" ;
- Animations dans le cadre des temps d'activités périscolaires

2. Les animations autour du patrimoine

Découvrir Ajaccio et ses "trésors architecturaux" pour mieux comprendre l'histoire de la ville tel est l'objectif des visites guidées qui seront proposées.

- Les visites express : les visites express à raison d'une par mois seront l'occasion de découvrir des éléments du patrimoine de la ville à travers une balade gratuite.
- Promenades dans les quartiers : découvrir d'une façon nouvelle les différents quartiers de la ville à travers des promenades architecturales et historiques.
- Visites guidées publiques spécifiques dans la langue des signes.

Des conférences seront proposées tout au long de l'année à raison d'une tous les mois, soit 12 conférences annuelles. Ce cycle de conférences peut se répartir de la façon suivante, soit une conférence sur la thématique patrimoniale alternée avec une conférence sur le thème napoléonien, soit 6 conférences chacune.

La direction de la Culture et du Patrimoine s'attache également à enrichir la connaissance de la commune en réalisant des publications en rapport avec le patrimoine.

3. La participation à des manifestations nationales

Chaque année, ces manifestations offrent au public l'occasion d'une rencontre avec les lieux patrimoniaux et les acteurs culturels qui oeuvrent en ce sens.

Les *Villes d'Art et d'Histoire* sont notamment de précieux partenaires des *Journées Européennes du Patrimoine* avec comme ambition commune « Faire vivre le patrimoine ».

• RENDEZ-VOUS AUX JARDINS (5 au 7 juin)

La 13^{ème} édition de "Rendez-vous aux jardins" aura pour thème « la promenade au jardin ».

Organisé depuis 13 ans à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, cet événement a pour vocation de faire comprendre au public l'importance de la conservation, de l'entretien des jardins et de la transmission des savoir-faire. Ainsi, pour la 2^{ème} année consécutive, Ajaccio mettra en place de nombreuses actions notamment sous la forme de conférences, d'expositions, de concerts et d'ateliers.

De nombreux rendez-vous seront programmés pour cette nouvelle édition :

ACTIONS SCOLAIRES : chasse aux trésors (découverte des différentes variétés de fruits, légumes et fleurs) ; promenade récitée ou contée sur la thématique des jardins (en collaboration avec les enseignants de l'école des Cannes).

TOUT PUBLIC : promenade théâtrale au Casone, promenade musicale sur le site des Milelli. Promenade en ville (réalisation d'un parcours en centre-ville dans le but de repérer les plantes de rues et de mettre en valeur cette végétation souvent invisible), conférences sur la thématique de la promenade au jardin. Avec le CPIE d'Ajaccio, organisation au sein du jardin des Milelli d'ateliers familiaux en accord avec la thématique nationale.

JEUNE PUBLIC : atelier de composition florale.

* JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE (19 au 21 juin)

Les Journées nationales de l'Archéologie sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication et coordonnées depuis 2010 par l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Elles ont pour ambition de sensibiliser les publics les plus divers à l'archéologie, à ses enjeux, à ses métiers, à ses méthodes et à ses lieux. Elles offrent ainsi au public l'occasion de découvrir les chantiers de fouilles, les sites archéologiques, les collections des musées et facilitent la rencontre avec les chercheurs.

Cette année, la ville d'Ajaccio organisera ces journées au sein du site de la Parata, qui auront pour thème « l'archéologie sous les mers » :

- Exposition de la bande dessinée sur les épaves de Corse « Tôle à l'eau » de Stéphan Le Gallais suivie d'une conférence sur cette thématique en lien avec son livre.
- Projection de films documentaires sur l'archéologie sous-marine à des heures définies.
- Organisation de conférences (conférenciers retenus en fonction du budget et des disponibilités) : Hervé Alfonsi (ARASM), Stéphan Le Gallais, Jean-François Cubells et Jean-Pierre Joncheray.
- Atelier en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie (LRA) sur le site en rapport avec cette thématique.

*** JOURNÉES EUROPEENES DU PATRIMOINE (19 au 20 septembre)**

Créées en 1984, les Journées du patrimoine deviennent européennes en 1991. Aujourd'hui une cinquantaine de pays organisent cette manifestation, devenue un rendez-vous incontournable. Elles se déroulent traditionnellement le 3^e week-end de septembre, attirant chaque année des visiteurs de plus en plus nombreux (plus de 12 millions de visiteurs en 2014).

Le thème de cette 32^{ème} édition est : " Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir".

Secteurs d'actions :

Secteurs d'actions	Actions aidées
Actions pédagogiques	"Club archéo" ; Atelier "sensibilisation à l'architecture et au patrimoine" ; Atelier "Design ta ville" ; Atelier "Jardin et patrimoine" ; Atelier "Viens peindre ta frise" ; Atelier "Découverte de la bibliothèque Fesch" Visites guidées
Participation à des événements et à des manifestations nationales	Rendez-vous aux jardins ; Journées nationales de l'Archéologie ; Journées du Patrimoine
Publication	Edition (colloque...)
Communication, Opérations spécifiques	Journées du patrimoine, Rendez-vous aux Jardins...
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	Mise en place de la scénographie, conception de projets
Etudes	Etude préalable ...
Missions Patrimoine	Recherches, inventaire...

II. La valorisation des lieux patrimoniaux

Conformément aux axes de la convention label *Ville d'Art et d'Histoire*, la ville d'Ajaccio se doit de créer dans les 5 ans à venir (à compter de la signature de la convention) un *Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine* (CIAP). Le CIAP est un lieu de sensibilisation, d'information et de formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville. Au

cœur des réalités territoriales, il sera le lieu privilégié de ces animations de proximité, s'adressant prioritairement aux habitants de la ville mais aussi aux touristes. En 2015, une étude sera réalisée pour la conception et la faisabilité de cette structure.

- Les opérations de restauration du patrimoine

L'orgue de l'église Saint-Erasme a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques en septembre 2012. Actuellement dans un état de délabrement avancé, il devient urgent de lancer une étude relative à sa restauration. Celle-ci a été chiffrée par Mr Michel Colin, expert-organier, entre 10 000 et 15 000 €.

Le budget prévisionnel global du Patrimoine s'élève pour l'année 2015 à 108180€ selon la répartition suivante :

BUDGET PREVISIONNEL TTC 2015 PATRIMOINE

DEPENSES	
Animations du patrimoine	12 500 €
Manifestations nationales	14 000 €
Etudes	15 000 €
CIAP étude	56000 €
Recherches et missions	4000 €
Publication-Communication	2500 €
TOTAL DEPENSES	104000 €

Le plan de financement est le suivant :

BUDGET PREVISIONNEL 2015 : PLAN DE FINANCEMENT

Ville d'Ajaccio	50%	52000 €
Collectivité Territoriale de Corse	50%	52000 €
TOTAL	100,00%	104 000 €

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le budget et cette proposition de programmation relative au patrimoine pour l'année 2015.

D'autoriser le maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats et conventions relatifs à l'ensemble de cette proposition.

D'autoriser le maire à solliciter auprès de la collectivité territoriale de corse les subventions relatives à cette programmation.

De dire que l'inscription budgétaire initiale (bp) afférente à cette programmation 2015 sera revue lors d'une décision modificative (dm) dès lors que la participation de la collectivité territoriale de corse indiquée dans le plan de financement sera confirmée.

Les dépenses seront imputées sur les articles 617,6232,6233, 6236,6237,6256 , chapitre 011 fonction 3.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone Guerrini, Adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 avril 2015

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La présente proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du service Ville d'Art et d'Histoire pour l'année 2015,

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,
Le Maire à solliciter auprès de la Collectivité Territoriale de Corse les subventions relatives à cette programmation,

DIT

Que l'inscription budgétaire initiale (BP) afférente à cette programmation 2015 sera revue lors d'une décision modificative (DM) dès lors que la participation de la Collectivité territoriale de Corse indiquée dans le plan de financement sera confirmée.

Les dépenses seront imputées sur les articles 617, 6232, 6233, 6236, 6237, 6256, chapitre 011 fonction 3.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150427-2015_143-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2015

Publication : 30/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

